



Le

Du Lac au Tenu

Mag' Saint Marin

Informations municipales de Saint-Mars-de-Coutais

Janvier
2024



Opération

"Une naissance, un arbre"





Edito	3
Les commissions municipales	5
La vie des services municipaux	9
Les actualités de la Commune	12
Les actualités des écoles	13
La dynamique associative	16
Le lien avec les autres communes	20
En bref	23
L'expression de la diversité municipale	24
Les prochains événements	25

QUELQUES PRÉCISIONS... :

Il faut compter plusieurs semaines entre la finalisation des articles d'un tel bulletin et la diffusion dans vos boîtes aux lettres (temps nécessaire à la mise en page, la vérification, l'impression, la distribution...).

Certaines informations peuvent donc avoir évolué depuis cette finalisation.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire

Rédaction : Commission Participation Citoyenne, Information, Relations Extérieures

Contact : 02 40 31 50 53 - contact@saintmarsdecoutais.fr

Site internet : www.saintmarsdecoutais.fr

Tirage : 1 300 exemplaires - *Maquette et mise en page* : Agence Pixiyo - *Impression* : Maya Imprimerie

Crédits Photos : les adjoints, Michel Beillevaire et Daniel Chesnais.





Etre ensemble dans les temps difficiles... mais aussi dans les temps heureux.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, avec l'ensemble du Conseil Municipal, malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, mes vœux les plus chaleureux, de joie qui engendre le bonheur, de santé qui est le bien le plus précieux dans nos vies et bien évidemment la réussite dans tous vos projets.

L'année 2023 s'est achevée, laissant à chacun le souvenir d'une année particulière. En ce début d'année 2024, nous avons une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont été dans la souffrance, une pensée émue pour toutes les familles qui ont perdu un être cher.

Pour 2024, et les années suivantes, nous devons **relever ensemble les défis qui sont devant nous**. La **réduction de nos émissions de carbone** qui a un impact sur l'environnement et la santé, notamment en réduisant la consommation énergétique des bâtiments. Nous devons **réduire la consommation des terres agricoles** due à l'urbanisation et tendre vers une perspective de moins 50% d'artificialisation des sols à l'horizon de 2031 pour atteindre 100% en 2050, imposée par la loi. L'urbanisation impacte les surfaces perméables en favorisant le ruissellement des eaux pluviales et dégrade la qualité des masses d'eaux. Nous devons également **diminuer les îlots de chaleur** générés par la minéralisation des sols, par le béton et l'enrobé etc.... en verdissant ces espaces. Par ailleurs, n'oublions pas le **sujet du logement**, sujet oh combien prégnant pour un certain nombre de nos habitants, là aussi nous nous devons d'agir.

En ce début d'année, nous devons faire face au départ de notre collectivité de Sylvie ROY notre Directrice des services généraux. Avec le conseil municipal, je tiens à la **remercier sincèrement de son implication, de la qualité de son travail, de sa bienveillance** pendant ces six années passées au service de notre commune et des habitants. Un **appel à candidature** pour recruter une ou un remplaçant a été **déposé début octobre 2023**. A ce jour nous sommes **en manque de candidatures**, ce qui va générer un **fonctionnement dégradé** pendant quelques mois. Nous espérons avoir des candidat(e)s à la fonction

dans les meilleurs délais. Je vous demande de la **bienveillance auprès du personnel** qui doit faire face temporairement à une **surcharge de travail**. Je tiens à remercier nos collaboratrices et collaborateurs de leur engagement, de leur implication à assurer le fonctionnement de la mairie pendant cette période difficile. **Pour palier momentanément à ce déficit temporaire** de ressource humaine, nous serons peut-être amenés à **fermer la mairie une demi-journée supplémentaire**.

J'ai également le plaisir de vous informer du **recrutement d'un nouveau Technicien** qui a pris ses fonctions le 15 janvier 2024. Par contre, nous sommes toujours en recrutement d'un second technicien. Nous regrettons par ailleurs le manque de décorations de Noël suite à l'absence de technicien depuis fin novembre 2023.

Le projet de la boulangerie se concrétisera en 2024, notamment pour le choix de son emplacement qui conditionne la suite. En effet, nous sommes en contact permanent avec le porteur de projet. Simultanément à ce dossier nous continuons **l'étude urbaine et économique pour la relocalisation des commerces**, qui devrait se concrétiser au début de cette année. Le résultat de cette étude doit permettre aux commerçants de s'engager formellement dans ce projet.

Par ailleurs une **assistance à maîtrise d'ouvrage** travaille également **sur le complexe sportif**, ce qui doit nous permettre de nous projeter sur les investissements futurs.

D'autre part, il est nécessaire de réaliser un **diagnostic sur l'ensemble de nos bâtiments communaux** afin de programmer un **plan pluri-annuel d'entretien** et de rénovation.

Pour conclure, je souhaite :

- **Une bonne année à toutes nos associations** qui entretiennent cette vie locale tellement importante dans le bien vivre ensemble. Encore merci à vous président(e)s d'associations et à vous membres actifs, qui œuvrent au dynamisme de la commune.
- **Une bonne année bien-sûr au personnel communal**, pour son professionnalisme et son implication quotidienne, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général.
- **Une bonne année à tous nos acteurs économiques**, artisans, commerçants, enseignants et tous les professionnels de santé.

J'adresse **mes remerciements aux bénévoles** qui œuvrent à **l'entretien du cimetière** et à tous ceux qui ont **participé à la journée citoyenne**.

Enfin, tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la **bienvenue aux nouveaux arrivants** qui se sont installés sur notre commune et **féliciter les nouveaux parents de 2023**.

Bonne année à tous.

Le Maire

Jean Charrier



TARIFS DES SALLES MUNICIPALES POUR 2024 (VOTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2023)

Salle de Théâtre

Associations hors commune ou autres organismes privés pour une journée	135€
Associations hors commune ou autres organismes privés pour un spectacle	271€

Salle municipale La Saint Marine

	Journée complète de 7h à 1h	Week-end (deux jours consécutifs)	1/2 journée (vin d'honneur, soirée, réunion,...)
Bar + petite salle			
Particuliers résidant dans la commune (En cas de location pour mariage ou Pacs : ce tarif s'applique exclusivement aux mariés et aux parents au 1 ^{er} degré).	267€		117€
Particuliers, Associations, syndicats et comités d'entreprises hors commune.	599€		251€
Sociétés commerciales et professionnelles hors commune. Et autres utilisateurs potentiels non cités.	669€		282€
Ensemble de la salle La St Marine			
Particuliers résidant dans la commune (En cas de location pour mariage ou Pacs : ce tarif s'applique exclusivement aux mariés et aux parents au 1 ^{er} degré).	537€	1 007€	232€
Particuliers, Associations, syndicats et comités d'entreprises hors commune.	1 184€	1 710€	501€
Sociétés commerciales et professionnelles hors commune. Et autres utilisateurs potentiels non cités.	1 322€	1 911€	559€

Tarifs forfaitaires	
Sono	35€
Vidéo projecteur	59€
Préparation de la salle la veille + stockage	59€
Caution	2 000€

Gratuit pour les associations municipales, syndicats et comités d'entreprises imposables sur la commune.

Le chèque de caution sera partiellement ou totalement retenu en fonction des détériorations constatées.

Dans le cas de location pour vin d'honneur, les clés devront être restituées au plus tard à 15h.





Le rôle social d'une commune s'exerce notamment à travers son CCAS

Le CCAS est obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants. **Il est géré par un Conseil d'Administration dont le nombre de membres est fixé par le conseil municipal** (11 à Saint Mars de Coutais) : le Maire (Président de droit), 5 conseillers municipaux (dont un.e vice-président.e) et 5 membres nommés par le Maire parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur la commune. Ses ressources proviennent des subventions de la mairie et parfois de dons.

À quoi sert le CCAS ?

- Le CCAS procède à l'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale.
- Le CCAS décide également de l'attribution de secours tels que **colis, bons alimentaires et aides financières**, en partenariat avec différentes associations caritatives. Il peut décider d'actions supplémentaires selon les besoins : **actions envers les personnes en difficulté, isolées, âgées ou en situation de handicap, dans ces derniers cas en relation avec le CLIC Pass'âges.**
- Le CCAS peut également donner un **avis consultatif**, mais non décisionnaire, pour l'attribution des logements sociaux.

En **cas de difficultés passagères**, vous pouvez faire appel au CCAS en vous **présentant à l'accueil de la mairie**, ou en prenant rendez-vous par téléphone ou par mail à **solidarite@saintmarsdecoutais.fr**.

Le CCAS intervient également dans **tous les âges, toutes les classes sociales, tous les territoires – urbains ou ruraux**. Les membres de la Commission Habitat-Vie Sociale de la communauté de communes Sud Retz Atlantique ont souhaité mener des actions sur notre territoire et onze agents (accueil, CCAS, police municipale) de cinq communes du territoire Sud Retz Atlantique ont participé à une **formation de sensibilisation à l'accueil des femmes victimes de violences**.



À Saint Mars de Coutais, un premier accueil pour celles-ci a lieu en mairie par Céline Plantard, notre agent au CCAS. Vous pourrez y bénéficier d'une **écoute et de conseils sur les démarches possibles en prenant rendez-vous** auprès d'elle au **02 40 31 51 96**, par mail à **solidarite@saintmarsdecoutais.fr** ou en demandant à la rencontrer à l'accueil de la mairie.

Rendez-vous

Repas des aînés

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous informent que le repas des aînés aura lieu le **Samedi 6 avril 2024**, à la salle La Saint Marine.

RAPPEL : Les convives doivent être âgées de 70 ans et plus au cours de l'année 2024.

En espérant vous voir nombreux lors de cette journée.





Renaturation de la cour de l'école Delaroche

Fin Août 2022 l'école Delaroche a subi des dégâts des eaux et les bâtiments du Périscolaire ont été inondés devant une pluie orageuse exceptionnelle. Mai, Juin et Septembre 2022 une canicule record a frappé la France provoquant des températures record dans les classes à l'étage de l'école Delaroche ou les enseignants ont mesurés jusqu'à 36 °C !

Ces événements climatiques extrêmes deviendront classiques dans les années à venir d'après les prévisions du GIEC des pays de la Loire. Devant ces défis nous devons travailler pour trouver des solutions durables et la renaturation de la cour d'école et une solution naturelle permettant de gérer le ruissellement et l'infiltration des eaux limitant les inondations mais aussi de diminuer les îlots de chaleur. Cette renaturation a aussi des vertus

maintenant démontrés pour **apaiser le climat scolaire**. Effectivement, la baisse des tensions entre enfants ainsi qu'une redistribution des espaces entre les garçons et les filles grâce aux cours végétalisées est confirmée par de nombreuses recherches. Les cours végétalisées ont de plus le mérite de reconnecter les élèves avec la nature et tout ça sans dépense d'énergie !

Un accompagnement par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement commence dans l'objectif de réaliser ce projet. Nous vous invitons le **26 Mars 2024 à 18h dans la salle Saint Marine** afin de venir **découvrir les bienfaits de la renaturation** et pour **échanger sur ce projet** qui questionnera la place de la nature dans la cour mais aussi les abords et usages de l'école.

Journée mondiale des zones humides 2024

Comme l'année dernière votre commune s'engage pour agir afin de faire connaître et protéger les zones humides. Cette année nous aurons à nouveau la chance que les élèves du dispositif Ulis et de CM1-CM2 regroupées en **Conseil de la Terre de l'école Delaroche** viennent nous parler de leur **projet d'Aire Terrestre Educative** qui a été labellisé par l'Office français de la biodiversité et soutenu par la mairie. Ce moment convivial vous permettra de **mieux connaître les zones humides et la biodiversité du Tenu**. Nous vous attendrons nombreux le **Mardi 20 Février à 19H au théâtre** afin de poser vos questions aux enfants et ensuite de boire un verre de l'amitié offert par la mairie.



Sécurisation des voies

De La Noé à Sainte Marie : Malgré les différents aménagements de sécurité réalisés en début d'année 2023, **la vitesse constatée reste trop importante** sur les secteurs en sortie des départementales. De nombreux riverains nous ont d'ailleurs écrit à ce propos. En concertation avec les services de voirie de l'intercommunalité nous avons **étudié plusieurs options pour ralentir la vitesse**, des véhicules arrivant de Bouaye et de Machecoul. Bien que les plateaux et dos d'âne, soient souvent les plus efficaces, ils sont aussi très onéreux, surtout sur des voies peu larges. Nous avons donc commandé **la réalisation de deux écluses**. Les entreprises sélectionnées, devraient débiter les travaux **dans l'année**. Coût total de l'opération 14 300€.

Rues du Marais et des Platanes : Les installations de sécurité et de signalétique ont été finalisées début décembre 2023. Nous espérons **qu'avec deux écluses, trois chicanes et un rétrécissement conséquent de voie** à l'intersection de ces deux rues, la vitesse sera maintenue à la baisse. **Le passage en zone 30Km/h suivra**. Coût total de l'opération environ 5000€.

Sécurisation des arrêts de bus scolaire : Dans le cadre du budget 2023, nous avons **commandé 3 nouvelles aubettes pour les enfants**. Elles devraient être installées en février et mars 2024. Deux d'entre elles viendront en remplacement de celles de la **Guinanderie et de Châteaubridan** ; en accord avec les priorités définies par le Conseil Municipal des jeunes et nos réflexions. La troisième devrait être installée pour sécuriser les enfants prenant le bus scolaire au **Brandais**. Cette dernière demande une **concertation et un accord avec les services du département**. Installée en pleine

campagne, nous avons opté pour la réalisation d'une passerelle bois. Nous avons sélectionné l'option la plus écologique possible : **Pas de busage**, ainsi le fossé reste libre pour l'écoulement des eaux pluviales et son entretien ; de plus, une **implantation sur plots bétons évite une artificialisation du sol**. Coût total des opérations cumulées (3 aubettes + installation + 1 passerelle) 15000€.

Nous avons bien conscience que d'autres zones de ramassage scolaire restent dangereuses, comme celle du Clody. Nous espérons que deux autres aubettes pourront être envisagées au budget 2024.



COMMISSION : PARTICIPATION CITOYENNE, INFORMATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES

Journée de commémoration du 11 novembre 2023

Le 11 novembre dernier, nous avons célébré la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Après s'être donné rendez-vous sur le parvis de la mairie, nous avons cheminé jusqu'au cimetière. Le Maire et le président de la Fnaca ont pu **déposer des fleurs au pied du monument aux morts**, accompagnés des portes drapeaux, des élus et de nombreux saints marins.

Après les discours officiels du maire, Jean Charrier et de M. Guillaud, président de la Fnaca, nous nous sommes dirigés vers le Parc des Versènes.

En **lieu et place du cimetière éphémère**, installé en 2018 par Jean Paul Averty, une **plaque**

commémorative a été dévoilée par la municipalité en hommage à ce dernier, pour son investissement et l'ensemble de ses actions : **cimetière éphémère, exposition sur la Grande Guerre, de ses années de présidence...**

La cérémonie officielle avec sa famille et ses proches fut émouvante.

Pour finir, nous nous sommes réunis autour d'un verre de l'amitié à la Salle La St Marine, où nous avons pu visionner le film des commémorations du centenaire, moment marquant dans la vie des saints marins.



Rendez-vous

Journée citoyenne

La commission Participation Citoyenne organise la **JOURNÉE CITOYENNE : Samedi 25 mai 2024**.

En espérant vous voir nombreux lors de cette journée.

Les modalités d'inscription vous seront communiquées dans les semaines à venir via le panneau lumineux, le site internet de la mairie et l'affichage dans les commerces. Soyez vigilants !!!





Nous ne pouvions pas commencer cette rubrique sans mentionner le départ de Didier RICHARD. Sa démission est intervenue fin septembre et a été validée par le préfet début octobre.

Didier était élu adjoint à la commission Patrimoine depuis juin 2020 à la suite du premier confinement dû à l'épidémie de COVID. Avec lui, nous avons pris du plaisir à travailler durant trois ans et demi et nous souhaitons le meilleur à lui et sa famille pour cette nouvelle vie en dehors de la mairie.

Lorsque nous reprenons l'article de la commission rédigé par Didier pour le bulletin de juin 2023, cela permet de **faire le bilan de quelques réalisations** effectuées ou à venir sur le périmètre des bâtiments communaux depuis la parution de cet article.

- Sur le **théâtre** : l'ensemble des sièges avaient déjà été remplacés. **Les travaux de menuiserie, de peinture et d'électricité pour la scène** seront réalisés lors des vacances scolaires de **février 2024**.
- Coté **Cimetière**, le **jardin du souvenir a été réorganisé**. Grâce à l'équipe de bénévoles, le cimetière a été ressablé et embelli, ce qui a permis de « rajeunir » ce lieu de recueillement et comme le mentionnait Didier « malgré tout, plein de vie ». Il reste quelques travaux à effectuer sur 2024 pour finaliser tout cela.
- À l'école **DELAROCHE**, une **pompe à chaleur**



Jardin du souvenir

réversible a été installée. Il reste des travaux à réaliser sur la climatisation d'ici les congés de fin d'année.

Les bâtiments de la commune demandent une surveillance permanente et un effort constant du personnel communal, de la commission et de bien d'autres acteurs. Dans les réflexions de rénovation, il faut y inclure les aspects de consommation énergétique car il y a parfois les urgences mais aussi le long terme et les coûts que cela représentent pour la commune.

Avec la reprise de la commission Patrimoine, **un état des lieux est en cours** pour établir la liste des travaux à réaliser avec une **priorisation en fonction du degré d'urgence**, de la charge que cela représente pour le personnel communal, les éventuels prestataires extérieurs, la commission patrimoine ... et tout cela en lien avec les finances.

... Nous n'oublions pas non plus le **travail d'entretien des chemins de randonnées communaux**. Cela est notamment rendu possible grâce au travail d'un bénévole.

Concernant les projets de la commission :

- **L'étude de la réalisation des locaux commerciaux se poursuit**. Il faudra des avancées majeures sur 2024 avec la perspective espérée, notamment, de l'arrivée d'une nouvelle boulangerie.
- **La mise en tourisme autour du Lac** : Plusieurs communes près de la rivière l'Acheneau/Le Tenu et le lac de Grand-Lieu, sont associées à ce projet. Pour Saint Mars, cela concernerait une étude des aménagements possibles près de la rivière, en bordure de la rue qui descend vers le lotissement et le parc de loisirs.
- **L'étude du complexe sportif est lancée** avec la société VIC OUEST !

Le conseil municipal a pris cette décision le 14 septembre 2023. Le calendrier annoncé par le cabinet est le suivant :

- Un résultat d'étude d'opportunité pour cette fin d'année 2023
- Un résultat d'étude de faisabilité pour mars 2024.
- L'étude porte sur l'ensemble du complexe sportif :
- Les terrains de football
- Les vestiaires de football et ceux de la salle omnisport (mutualisation)
- La salle omnisport
- Les parkings et les aménagements autour
- Les lieux de stockage
- Une salle pour les associations et les jeunes.

Nous avons inclus dans cette réflexion les nouveaux modulaires qui avaient été annoncés plus tôt mais dont



Complexe sportif "Les Bergères"

la réalisation est reportée.

A cette occasion, un **groupe de travail** a été constitué avec les représentants de **toutes les associations utilisatrices du complexe sportif** ainsi que les représentants des différentes commissions municipales. Le premier atelier - qui a eu lieu avec VIC OUEST le 9 octobre - a été très apprécié et constructif. Nous en profitons pour remercier les associations pour leur travail tout au long de l'année et nous espérons que ce projet permettra d'aboutir à des réalisations concrètes sur le court, moyen et long terme en relation avec le budget de la commune et les subventions possibles.

Bien sûr ce groupe de travail a vocation à perdurer car les solutions doivent être trouvées ensemble.

LA VIE DES SERVICES MUNICIPAUX

Le service enfance

ANIM'ACTION – JEUNESSE

Une envie de projet, d'animation ou juste envie d'échanger ? On t'attend pendant les vacances du lundi au vendredi de 14h30 à 18h et les mercredis, vendredis et samedis en période scolaire à la Maison des Jeunes. Viens échanger avec nous si ça te dit.

Et aussi comme projets à venir ...

La fabrique des Gestes :

Un temps d'atelier théâtre-débat pour parents et enfants, le mercredi 26 janvier 2024 autour de questionnements sur les pratiques numériques (temps devant les écrans, les jeux vidéos, etc.)

Sur inscription auprès de Nathan.

Caisse à savon :

Projet de course de caisses à savon avec 10 autres structures jeunesse du territoire.

Notre objectif : fabriquer nous même une caisse à savon et la conduire lors de la course ! Ateliers à partir de janvier au LAB (espace modulaire dans la cour de l'école Delaroche).

Infos et renseignements auprès de Nathan

Contacts :

Animateur jeunesse Nathan :

06 74 10 85 70

jeunesse3@animaction.asso.fr

Instagram: [nathananimactionsmc](https://www.instagram.com/nathananimactionsmc)

Responsable jeunesse Achkhène :

07 50 72 59 78 - jeunesse@animaction.asso.fr



PÉRI'ATOMIC

Ce début d'année a commencé avec la mise en place d'**ateliers relaxation, yoga, danse sur le temps méridien** ou de grands jeux collectifs tels que le Loup Garou. Ces ateliers ont remporté un franc succès auprès des enfants. D'autres activités sont proposées entre 12h et 14h comme le foot, des bricolages et des jeux de société.

Les enfants ont également pu découvrir les fruits et légumes avec divers ateliers proposés en octobre dernier à l'occasion de la semaine du goût.

L'aide aux devoirs et le soutien scolaire ont été remis en place cette année **sur le temps périscolaire du soir**. Nous pouvons compter sur le soutien des bénévoles qui s'investissent auprès des enfants afin de les accompagner au mieux dans leurs apprentissages.

Les enfants du centre de loisirs ont, quant à eux, pu faire **une sortie en train à Nantes** et sont allés au **Planétarium** découvrir le système solaire et les constellations. Des partenariats avec

l'association **Boule du Tenu** ou **Avançons Ensemble** ont permis aux enfants de découvrir le sport de manière variée et différente.

Une collaboration avec la **bibliothèque Au fil des mots** sur toute l'année 2023-2024 avec les enfants de primaire débouchera sur la création d'un livre écrit et illustré par les enfants.

Le 22 novembre, les enfants ont pu participer à des **ateliers graphiques et vidéos** en partenariat avec la bibliothèque. Le 20 décembre les enfants ont pris plaisir à découvrir **les spectacles « Contes à grandir »**.



Réalité Virtuelle



Création d'un livre



"Avançons Ensemble"

Et pour démarrer l'année 2024, **un temps convivial autour d'une galette des rois** sera proposé aux enfants et aux familles au sein de l'espace enfance.

RPE (Relais Petite Enfance)

Le Relais Petite Enfance (R.P.E.) est un service gratuit destiné aux parents (et futurs parents), aux assistantes maternelles (et futures assistantes maternelles).

Le RPE informe les parents sur :

- Les disponibilités d'accueil des assistantes maternelles agréées
- Les droits et obligations en qualité d'employeur.
- Le RPE propose aux parents :
- Un lieu d'écoute et de dialogue autour de l'accueil de leur(s) enfant(s)
- Un accompagnement dans les démarches administratives (élaboration du bulletin de salaire, rédaction du contrat de travail...)
- Une possibilité de médiation
- Des soirées sur des thèmes liés à la petite enfance

Le RPE informe les assistantes maternelles sur :

- Le statut (droits et obligations) en tant que salariée et professionnelle de la petite enfance
- La législation (contrat de travail, bulletin de salaire, congés...)
- Le RPE propose aux assistantes maternelles :
- Un lieu d'écoute, d'échange et de documentation sur la pratique du métier,
- Une possibilité de médiation,
- Des rencontres à thème avec d'autres professionnels permettant le partage d'expériences et la réactualisation des connaissances (soirées débats, conférences, matinées...),
- Des formations organisées sur le territoire du RPE

Le RPE propose aux enfants et leurs assistantes maternelles des matinées d'éveil un jeudi sur deux le matin de 9h30 à 10h30 à l'accueil périscolaire maternelle.



Si vous souhaitez devenir assistants maternels, le RPE peut vous informer sur les modalités d'accès au métier.

Vous pouvez nous contacter :

RPE

Allée Cavalière de Richebourg
44270 Machecoul St Même

par mail : rpe@machecoul.fr

par téléphone au 02 51 78 34 81

Possibilité de rendez-vous à St Mars de Coutais un jeudi matin sur deux à 10h45 à l'accueil périscolaire maternel ou à Machecoul

Avez vous pensé au métier d'assistante maternelle?





Une opportunité locale

Un métier



Un besoin important dans la commune



Adresse mail: rpe@machecoul.fr

Adresse: maison de l'enfance
Allée cavalière de Richebourg
44270 Machecoul Saint Même

Depuis quelques années, le nombre d'assistantes maternelles a chuté de façon importante à Saint Mars de Coutais

De jeunes familles sont à la recherche de mode de garde pour leurs jeunes enfants. La demande est forte et les propositions pas assez nombreuses

Si vous cherchez une reconversion professionnelle comme assistante maternelle, le Relais Petite Enfance à Machecoul peut vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches. La municipalité est consciente de cette problématique et vous invite à contacter le Relais Petite Enfance présent pour accompagner les familles et les futur.e.s assistant.es maternel.les.

1

Contactez le Relais Petite Enfance à Machecoul

Tel: 0251783481

2

Passer l'agrément nécessaire avec l'aide du RPE

3

Vous pouvez commencer à travailler à votre domicile

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE SUR 2023

En 2024, on vous proposera encore des spectacles, lectures, ateliers, puzzles, etc.

Alors suivez-nous sur notre page Facebook et Instagram ou via le panneau lumineux de la commune.

www.bibliotheques.sudretzatlantique.fr

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très belle année 2024, pleine de découvertes livresques.



Accueil de classes



Lire en Poussette



Spectacle « Saisons » en février 2023



Atelier Jardin Partagé (lecture d'albums et confection bombe à graine) en avril 2023



Atelier peinture à l'huile avec l'artiste Mariana Mihut en avril 2023



Conte "Petite Graine" en avril 2023



Après-midi Chasse aux œufs en avril 2023



Spectacle « Histoires d'arbres » en septembre 2023



Animation réalité virtuelle en novembre 2023

LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Association chauffeurs solidaires sud retz

Vous n'avez pas de moyen de transport ni les moyens de prendre le taxi ou êtes isolés pour vos divers déplacements :



- Supermarché,
- Rendez-vous médicaux, paramédicaux, vaccinations ou pharmacie,
- Coiffeur,
- Visite d'un proche à son domicile ou à l'hôpital...

Alors vous pouvez avoir recours au service de l'association : « Chauffeurs solidaires » qui existe sur notre commune. Pour en connaître ses modalités et son fonctionnement, veuillez contacter le référent au 07 69 78 56 53.

Vous avez un peu de temps disponible, venez nous rejoindre. Nous sommes à la recherche de nouveaux chauffeurs pour renforcer l'équipe. Appeler ce même numéro pour de plus amples renseignements.

DEMANDEZ VOTRE PASS' DÉCHÈTERIES ! Modernisation des 3 déchèteries Sud Retz Atlantique



En 2024, les particuliers et les professionnels de Sud Retz Atlantique Communauté devront se munir d'un pass' pour accéder aux déchèteries de Machecoul-St-Même, St-Mars-de-Coutais et Legé. Les demandes de création de cartes sont maintenant possibles via internet ou - pour celles et ceux qui ont plus de difficultés avec l'informatique - via des formulaires papiers.

Pourquoi mettre en place des Pass' Déchèteries ?
« Depuis plusieurs décennies, nos modes de vie favorisent le dérèglement climatique, indique Laurent Robin Président de Sud Retz Atlantique Communauté. Notre consommation d'énergie et notre production de déchets génèrent des dégâts à notre environnement qu'il nous faut maintenant réparer. Il en va ainsi de nos déchets divers, récoltés dans les déchèteries, dont l'utilisation ou le recyclage ne sont pas toujours possible et que la sagesse ordonne de réduire. Au-delà de cette nécessité d'intérêt général d'en diminuer le volume, nos déchèteries recueillent aujourd'hui des dépôts d'origines géographiques diverses, dont le coût de traitement n'a pas à être assumé par la population de Sud Retz Atlantique Communauté ».

2024, une année blanche !

Concrètement, à partir du 15 avril prochain, les habitants, professionnels, structures publiques, associations de Corcoué-sur-Logne, La Marne, Legé, Machecoul-St-Même, Paulx, St-Etienne-de-Mer-Morte, St-Mars-de-Coutais et Touvois devront utiliser un Pass' Déchèteries pour accéder aux sites de Machecoul-St-Même et St-Mars-de-Coutais. Concernant le site de Legé, étant en travaux de rénovation jusqu'à l'été, les barrières seront fonctionnelles en septembre. Yves Batard, Co-Président Environnement précise que « 2024, sera une année blanche. Elle permettra aux utilisateurs

de s'habituer tranquillement au dispositif et elle nous permettra de constater les usages, afin de fixer un nombre annuel de passages gratuits en 2025 ».

INFOS PRATIQUES

- Portail inscriptions : <https://www.sud-retz-atlantique.fr/pass/>
- Sud Retz Atlantique Communauté ZIA de la Seiglerie 3 / 2 rue Galilée / 44270 Machecoul-Saint-Même
- Services techniques intercommunaux (service environnement) 9 Rue Ampère, 44270 Machecoul-Saint-Même
- Antenne France Services à Legé 10 rue de la Chaussée 44650 Legé



CLIC PASS'Âges

Le CLIC PASS'Âges intervient sur toutes les communes de la Communauté de Communes « Sud Retz Atlantique ». Un Centre Local d'Information et de Coordination est un service gratuit pour les personnes de +60 ans et leur entourage.

Ce service permet de répondre aux questions liées au maintien à domicile. Les plus fréquentes sont : « J'ai besoin d'une aide à domicile : ai-je droit à des aides financières ? », « Quelles sont les aides possibles pour rester le plus longtemps à mon domicile ? », « Quelles sont les adaptations possibles à mon domicile ? », « Comment puis-je financer une entrée en structure ? » ...

Le CLIC accompagne aussi les personnes en situation de handicap (sans critère d'âge) pour le remplissage de leur dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap).

Le CLIC est également point d'apport volontaire

pour Envie Autonomie. Nous récupérons tout matériel médical (déambulateur, table de lit, fauteuil roulant, chaise garde-robe, tabouret de douche, ...) dont vous n'avez plus l'utilité, en bon ou mauvais état. Envie Autonomie est une entreprise d'insertion qui lutte contre le gaspillage et recycle le matériel.

L'équipe du CLIC vous accueille dans ses bureaux de Machecoul (10, boulevard Pierre de Gondy) les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone aux mêmes horaires au 02-51-70-93-37 ou par mail à secretariat@clicpassages.fr. En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à laisser un message.

Une permanence est proposée à Legé (Maison des Services - 10, rue de la Chaussée) le 3ème vendredi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30. Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant l'équipe au même numéro.

LES ACTUALITÉS DES ÉCOLES

École Delaroche

Des projets qui se tournent davantage encore vers le développement durable.

Dans cette optique, les élèves de CP/CE1 et les CE1/CE2 ont bénéficié d'une animation du CPIE intitulée « à la rencontre des arbres » tandis que les GS ont reçu une animation sur des petits ateliers autour des déchets et les CP sur le compostage. Les deux classes de CM et l'Ulis se sont rendues à la maison du lac de Bouaye le 09 octobre. Les CM B et l'Ulis y ont développé leur travail en liaison avec le projet ATE (Aire Terrestre Educative) tandis que les CM A ont concentré leur travail sur les zones humides.

Par ailleurs, la maternelle a réalisé son rallye des 5 sens : les élèves ont découvert de nouveaux goûts, de nouvelles odeurs, de nouveaux sons et de nouvelles textures autour d'ateliers ludiques encadrés par nos supers parents ! Merci à eux.

Du point de vue culturel, presque tous les élèves se sont rendus encore cette année au cinéma

de Machecoul dans le cadre du festival Terres d'Ailleurs qui propose aux élèves une sélection adaptée et venue d'ailleurs. De plus, Adeline, notre bibliothécaire préférée, ne cesse de faire des allers et venues pour proposer un regard différent sur les livres du prix des incorruptibles. Enfin, nos petits chanteurs ont tous pu montrer les chants qu'ils avaient appris lors des chorales de la bourse aux livres organisée par l'Amicale Laïque le 24 novembre dernier.

Déjà de beaux moments vécus ensemble et encore tant à venir...

Mme Royer informe qu'elle débutera les inscriptions pour les enfants nés en 2021 à partir du mois de janvier. Veuillez appeler le 0240315606 pour prendre rendez-vous. Cette année, des portes ouvertes seront organisées le vendredi 15 mars de 17h à 18h, pour les parents de futures petites sections.



Amicale Laïque de l'école Delaroche

Début d'année sur les chapeaux de roue pour l'Amicale Laïque de l'école Delaroche.

Le 15 Septembre s'est tenue l'assemblée générale de l'association.

Nous avons évoqué avec vous, lors du dernier bulletin municipal, le départ de plusieurs membres actifs de l'amicale qui pour certains étaient présents depuis une décennie,

Les enfants grandissent, il est donc normal de laisser la place aux parents des jeunes enfants de l'école. Vous avez été nombreux à nous lire. C'est avec une grande fierté que nous avons accueilli en ce début d'année de nombreux nouveaux adhérents.

En parlant d'eux, vous avez pu les rencontrer lors de notre première manifestation de l'année "La Bourse aux Livres" qui s'est déroulée le 24 novembre dernier.

Les enfants et les enseignants avaient, pour l'occasion, préparé un spectacle de chant pour le plus grand plaisir des familles venues écouter les Choristes de Delaroche.

L'agenda : Notre prochain rendez-vous festif sera le Carnaval qui se tiendra le 22 Mars 2024. Nos équipes sont déjà à pied d'œuvre pour vous proposer un moment inoubliable. Alors, petits & grands réfléchissez à vos costumes et notez bien cette date.

Vous n'avez pas pu participer à notre dernière manifestation, qu'à cela ne tienne, l'amicale vous propose également de participer via nos ventes groupées dont les bénéfices sont entièrement reversés aux sorties scolaires. C'est ainsi que vous avez pu voir passer notre vente annuelle de sapin en collaboration avec "les Serres Barreaux", merci à eux, et également une première édition de partenariat avec "La Route du Jeu" qui a été un grand succès.

Grâce à tout cela, l'ensemble des élèves de l'école Delaroche a déjà pu bénéficier d'une sortie au cinéma dans la cadre du Festival « Terres d'ailleurs ».

Le Père Noël est également venu remplir les chaussettes de chaque classe avec de nombreux jeux éducatifs, financés par l'amicale, dont nos enseignants sauront faire un bon usage avec nos bambins.



Nous ne pouvons rien dévoiler de plus mais sachez que de très beaux projets sont déjà en cours d'élaboration dans l'école pour cette année scolaire.

Pour que tout cela soit possible, nous comptons sur vous pour nous soutenir dans nos actions tout au long de l'année.

Envie de rejoindre le navire, vous pouvez également monter à bord en cours d'année. Comment ? Rien de plus simple, en nous contactant sur la boîte mail de l'amicale : alstmarin@gmail.com

À bientôt, l'équipe des Amicalistes



École Sainte Thérèse

Les Jeux Olympiques sont toujours bien présents à l'école Sainte Thérèse.

Après avoir relevé le défi de parcourir la distance qui nous sépare de Paris : 450 km, en 4 heures avec 142 participants, nous avons ensuite fait le choix d'accueillir des sportifs de haut niveau.

C'est ainsi que Juliette Mossard, joueuse professionnelle au FC Nantes et Martin Gaudré, champion de France, d'Europe et du Monde en marche athlétique, en sport adapté, sont venus témoigner auprès des élèves. Ils ont retracé leurs parcours et les exigences qu'impliquent un sport de haut niveau.

Ces témoignages ont fait briller des étoiles dans les yeux des élèves.

Nous attendons maintenant la flamme olympique qui circule depuis quelques mois dans les établissements de l'enseignement catholique de Loire Atlantique, et arrivera à l'école Sainte Thérèse le 19 février.

Les fêtes de Noël ont été l'occasion de chanter tous ensemble lors de notre traditionnel marché de Noël.

Prochainement, les CE2, CM1 et CM2 se rendront à Belle-île-en-Mer pour vivre une classe découverte de 5 jours sur la thématique des arts visuels.

Les inscriptions pour les enfants nés en 2021 ont commencé.

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- en téléphonant au 02 40 04 81 12

- ou en envoyant un mail ec.st-mars-coutais.ste-therese@ec44.fr

Vous pouvez en amont consulter notre site : ste-therese.jimdofree.com



Apel École Sainte-Thérèse

Bonjour à toutes et à tous,

Cette première partie de l'année scolaire a encore été bien remplie.

Après notre randonnée de début septembre, la vie de l'école a été rythmée par

- Une opération pizza
- Notre week-end Saut'Happy : nous avons été ravis d'accueillir plus de 650 enfants sur notre week-end. C'est un plaisir de proposer une animation abordable et de voir les enfants s'amuser. Bien évidemment nous aurons à cœur de réitérer l'année prochaine et nous vous remercions pour votre présence.
- Le marché de Noël qui a permis aux enfants de montrer leurs talents de chanteurs et qui nous a permis de partager un moment convivial et festif au sein de l'école.

Après avoir décoré la cour de l'école pour Noël, nous avons également prévu un goûter de Noël pour regrouper tous les enfants avant le départ en vacances.

Tous ces événements permettent à l'école de fonctionner et de financer notamment les sorties scolaires de nos enfants.

Cette année, nous pouvons annoncer que nos élèves des classes de CE2 à CM2 partent en voyage scolaire au mois de mars 2024 pour 5 jours à Belle-Ile en Mer. Une super expérience pour eux de découvrir et partager des moments entre copains en prenant pour la première fois pour certains : le car, le bateau...

Nous pourrions nous retrouver en 2024 lors de notre marché de printemps le vendredi 24 mai ou lors de notre kermesse le samedi 22 juin.

À très bientôt

Le Bureau de l'APEL - apelsaintmars@hotmail.fr



LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Association de Chasse Communale

Les chemins ruraux sont une composante essentielle du patrimoine de nos campagnes.

Dans les paysages agricoles et forestiers, les chemins et sentiers ruraux sont parfois les seuls éléments du paysage qui permettent de maintenir des corridors écologiques composant la Trame Verte et Bleue. Ces espaces sont bordés de haies, d'arbres et de bosquets, leurs bas-côtés sont enherbés ou présentent encore des fossés et des talus : ils abritent une flore et une faune diversifiée et constituent des réservoirs de biodiversité essentiels. Les chemins ruraux jouxtent le plus souvent des parcelles cultivées et rendent des services écosystémiques aux agriculteurs, grâce notamment aux auxiliaires de culture qu'ils abritent (pollinisateurs, prédateurs des ravageurs, etc.) Si leur rôle écologique est indiscutable, ils jouent également un rôle social important : les chemins ruraux sont les garants de l'accès du public à la nature et ils constituent, à ce titre, de formidables vecteurs de connaissance dans le cadre du développement durable.

Toutefois, faute d'une reconnaissance suffisante de leurs nombreuses fonctions, cet héritage disparaît. 250 000 km linéaires de chemins ruraux ont disparu au cours des 50 dernières années par suite des multiples atteintes allant de leur disparition locale pure et simple, à la réduction de leur emprise à leur seule bande de roulement, en passant par un abandon de leur entretien conduisant à leur fermeture. Ces évolutions ont amoindri fortement leurs apports paysager et écologique puisqu'il s'agit d'une perte considérable de biodiversité floristique (messicoles des champs) et faunistique (entomofaune).

Le projet Ekosentia s'inscrit dans une démarche innovante. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Trame Verte et Bleue : les chemins ruraux constituent des éléments structurant du paysage qui représentent à la fois des corridors écologiques et des réservoirs



de biodiversité.

Grâce à une approche participative, le projet Ekosentia s'inscrit dans une démarche innovante en faveur :

- De l'agriculture : retour des auxiliaires de culture, limitation de l'érosion, etc. ;
- De l'apprentissage et de l'éducation à l'environnement : méthodologie participative basée par exemple sur l'intégration des familles dans les chantiers d'inventaire ou de réhabilitation, sur des sorties scolaires, sur la mise en place de panneaux pédagogiques, etc. ;
- Du patrimoine naturel et culturel : témoin historique des territoires ruraux, présence de lavoirs, de calvaires, etc. ;
- Du lien social et sur le plan sportif : lieu de balade et de rencontre, etc.

La FNC a lancé depuis 2020, via le fond Éco-contribution, le projet Ekosentia dont l'objectif est de réhabiliter les chemins ruraux aux côtés des acteurs locaux, afin de permettre le retour de la biodiversité mais aussi l'ouverture de ces espaces au grand public.

L'association de Chasse Communale.

Tennis Club Saint Medard

DE LA FINALE DU TOURNOI INTERNE AU CONCOURS DE PUZZLE

Le 9 décembre 2023, le TC ST Médard a organisé la finale du tournoi interne qui s'est déroulé sur la saison 2022/2023 entre tous les adultes du club. Les finalistes, Franck G. et Ronan Lucas se sont rencontrés au stade des Bergeries, (à l'heure de l'écriture de cet article le vainqueur n'était pas connu, nous vous ferons connaître le nom du grand gagnant lors du prochain numéro). Tous les adhérents ainsi que leur famille ont été conviés pour cet événement.

Autre information et pas des moindres, le club de tennis organise pour la toute première fois, à Saint Mars de Coutais, un concours de puzzle, le 11 février 2024 à la salle Saint Marine. RDV à 13h30 pour un début d'épreuve à 14h00. Nous vous attendons nombreuses et nombreux, petits et grands.

Le président

A Guilloteau

Le Tennis Club Saint Médard
organise le
Concours Puzzle

*Le 11 Février 2024 à 13h30 dans la Salle
Saint Marine de Saint Mars de Coutais*

Venez en équipe de 2

1 Enfant (-12 ans) + 1 Adulte 500 pièces
ou 2 Adultes 500 pièces

15 Euros par équipe

Buvette sur place

Pour s'inscrire scannez le QRcode

Comité de fêtes

Les membres du comité remercient chaleureusement Samuel Jaunatre qui a décidé de quitter la présidence et la gestion de l'association après 14 années de bons et loyaux services.

Lors de son assemblée générale du 27 octobre 2023, après le départ de Samuel Jaunatre un nouveau membre Samuel Billard a rejoint le groupe. Remerciement à lui et à Bobby qui a pris la présidence laissée vacante.

Après une année 2023 un peu compliquée suite aux deux cambriolages de juillet qui ont entraîné l'annulation du feu, le comité repart motivé.

Pour 2024, le comité prévoit des manifestations nouvelles et connues :

- Occa'Z pêche vide grenier du matériel de pêche d'occasion le 23/03/2024,
- Concours de pêche en collaboration avec Yohann Rondineau le 16/06/2024,
- Balade en moto date à définir au printemps,
- Fête Champêtre Feu d'artifice le 20/07/2024,
- Repas festif en fin d'année,
- Toute l'année, Locations de matériel : Tarifs / particulier ci-dessous et visibles sur site de la mairie ; pour les Associations de St Mars de Coutais une cotisation annuelle est prévue.

La Cantoche/Le Ver Sème

L'humain et l'environnement, des enjeux qui rassemblent

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats des votes du Budget participatif de Loire-Atlantique ne sont pas encore connus. Quoi qu'il en soit, nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont soutenu le projet de jardin partagé : Le Ver Sème, au parc des Versènes, avec l'association La Cantoche. Une enveloppe du Département serait une vraie chance pour les habitants de la commune.

Nous souhaitons développer ce lieu ouvert, qui existe déjà, en accès libre au cœur du bourg de Saint Mars de Coutais, et que nous animons avec



Les réservations sont possibles uniquement par téléphone de 18 h à 19 h du lundi au vendredi (ou laisser un message sur le répondeur) auprès de : David GRAVOUIL (Bobby) et Marc BEILLEVAIRE au 06 37 81 18 00.



Matériel	Prix/1 week-end	Caution
Table bois	6 €	50 €
Table bois + 2 bancs ou 6 chaises	10 €	50 €
1 banc ou 4 chaises	2 €	0 €
Grand Stand pliant (accordéon) => 6mX3m	50 €	1 000 €
Podium	150 €	0 €
Friteuse électrique 380 Volts ou à gaz	65 €	30 €
Percolateur	20 €	0 €
Grande Plancha 1.20mX0.50 m	40 €	30 €
Bac Refroidisseur	20 €	30 €
Néon éclairage (1.50m)	5. €	50.€

Les membres du comité remercient tous les Saint Marins et la municipalité de leur soutien durant 2023 et souhaitent à tous une très belle année 2024.

Aux plaisirs de vous croiser lors de nos manifestations.

divers rendez-vous autour du jardinage, mais aussi des enjeux écologiques, de l'alimentation et du bien-être. Des aménagements permettraient à chacun de passer un moment confortable sur place. Un accès à des outils et de l'eau contribuerait à favoriser la croissance des plantes. L'avenir nous dira si des moyens financiers viendront concrétiser ce projet.

Des rendez-vous à ne pas manquer.

Le 12 novembre, nous avons été heureux de recevoir de nombreuses personnes à la salle La Saint-Marine pour des lectures destinées aux enfants, puis la conférence nature de Mélanie Lataste sur les cycles de l'eau et les paysages. Cet échange s'est prolongé autour d'un apéritif. Les projets et enjeux portés par La Cantoche et Le Ver Sème ont suscité un grand intérêt et de nouveaux sympathisants.

En 2024, le calendrier s'étoffe progressivement de nouveaux rendez-vous. Nous vous proposons une commande groupée de graines paysannes jusqu'au 31 janvier en nous contactant à cette adresse leverseme@gmail.com. Les graines seront à récupérer à l'occasion d'un troc/vente de graines à bas prix le 11 février de 10h à 12h au parc des Versènes.

Pour suivre nos activités et nous contacter, rendez-vous sur nos pages Facebook et Instagram (@LaCantoche/LeVerSème).

La ZEM

La Zem est repartie pour une nouvelle saison musicale depuis septembre.

Nous comptons 12 Zemiens dont 3 nouveaux.

L'assemblée générale a eu lieu le 24 novembre dernier.

Nous repartons pour une nouvelle édition de la « Faites de la musique » au parc des Versènes le 8 juillet 2024. A cette occasion, nous faisons appel aux bénévoles qui seront les bienvenus.

Vous pouvez encore vous inscrire pour nous rejoindre en tant que Zemiens : les répétitions ont lieu au théâtre les vendredis de 19h à 23h. La cotisation est de 25€ + 5€ d'adhésion.

Nos contacts :

- <http://zemsmdc.wixsite.com>
- mail : Zem.smdc@outlook.fr
- facebook .com/profite.php?id=10006364405354

Les Zemiens



Les Toqués du jeu

“Les toqués du jeu” est une association à but non lucratif, basée à Saint Mars de Coutais. Nous proposons des rencontres conviviales autour des jeux de société. L'association s'adresse

autant à des joueurs occasionnels qu'à des passionnés, nous souhaitons favoriser les relations intergénérationnelles. Grâce aux événements organisés, nos bénéfices serviront à soutenir différentes associations.

Nous sommes joignables sur lestoquesdujeu@gmail.com

À noter : notre tournoi de Toc, le dimanche 04 février, inscription dès 13h30 à la salle Saint Marine .



Plus d'infos sur Facebook et Instagram les toqués du jeu .

Au plaisir de vous rencontrer.

Bad Saint Marin

Avec 40 inscrits, les terrains sont toujours bien garnis les lundis et jeudis de 20H à 22H. De nouveaux visages nous rejoignent régulièrement. Du débutant au plus confirmé, nous accueillons toujours tous les adultes désireux de passer un bon moment, se dépenser dans la bonne humeur et limiter l'impact des raclettes et autres spécialités de l'hiver et des fêtes.

Mixant les équipes pour permettre à chacun de passer un bon moment, les plus expérimentés savent prendre du temps pour donner quelques conseils, le tout dans un esprit convivial.

Cette année, le club a innové avec l'inscription d'une équipe en championnat UFOLEP.

Stéphanie, Léa, Anne, Frédo, Kévin, Julien, Baptiste et Johann défendent ainsi les couleurs de St Mars dans ce championnat d'un très bon niveau.

Hors championnat, nos joueuses et joueurs participent régulièrement à des tournois avec souvent des places d'honneurs ou victoires, attestant du niveau de notre club bien que loisir.

Le club organisera son tournoi annuel au mois de mars. La date dépendant de l'agenda des équipes de nos jeunes basketteurs du Port Saint Mars Basket à domicile, soyez attentif au panneau d'information dans le bourg pour venir découvrir, supporter nos sportifs ou juste faire un tour à la buvette pour ce moment convivial.



Le club accueille toute l'année les nouveaux inscrits avec toujours la possibilité de venir réaliser un essai.

Alors après ces fêtes et pour bien commencer cette année 2024, venez nous retrouver à la salle des Bergeries les lundis et/ou jeudis de 20H à 22H.

Pour nous contacter : badstmarin@yahoo.fr

Belle et heureuse année à tous

Le bureau

Association du TENU (club seniors)

Le 19 septembre dernier : sortie en car de 60 Adhérents à NIVILLAC (proche Roche Bernard). La matinée le barrage d'Arzal (une construction des années 1960, un estuaire de 500 m de large), puis une croisière sous le soleil. Embarquement avec les fameuses « vedettes jaunes » sur le fleuve la Vilaine dans un cadre bucolique, mis en valeur par un guide très professionnel, tout en profitant d'une vue plongeante sur le port de plaisance d'une capacité d'environ 1000 voiliers.

La surprise ? ici « un récit »,--- des Saint-Marins mettant en scène des Gaulois imitant leurs ancêtres Vikings devant leur trophée provenant de la proche



forêt de Brocéliande !!! Un repas gargantuesque pour les Adhérents...

Activités concours de belote : les 27 Janv.- 24 Février et 23 Mars.

La Présidente Solange Hachet

Éveil sportif 3/6 ans - Association CI2S



Association loi 1901, le centre initiation sportif et social est un groupement d'éducateurs sportifs qui intervient dans le secteur Grand-lieu et Sud Retz.

Nous proposons des séances adaptées pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. A la fois éducative et ludique, afin de favoriser leur développement physique et moteur en mettant en avant l'imaginaire par le jeu.

Deux séances par semaine sont proposées :

- Le vendredi de 16h30 à 17h30 – salle de motricité, école publique Delaroche
- Le samedi matin de 9h15 à 10h15 - salle de karaté, complexe sportif de Saint Mars de Coutais.

Renseignements : 06.31.75.17.72 / ci2s-44.fr / animation@ci2s-44.fr

Le Chemin des Papillons



Nozam au festival Le Chemin des Papillons 2022 -©BenoîtSalmon

En juin dernier, c'est avec le cœur bien lourd que nous prenions la décision d'annuler la 9e édition du Chemin des Papillons. Après avoir maintenu tant bien que mal le festival durant toute la crise covidale, la crise financière, qui touche chacun et chacune d'entre nous, nous a coupé la « chique ». Les financements publics et privés qui nous font vivre se sont amoindris, et malgré nos efforts pour rechercher toutes sortes de solutions, le déficit avec lequel nous partions était trop important (6000€). C'est donc une décision fort difficile que nous avons dû prendre à deux mois de l'événement.

Alors on a profité de l'été pour se requinquer un peu, et puis on s'est remis au travail pour préparer la 10e année de l'association !

L'assemblée générale 2023 a eu lieu le 1er décembre dernier, l'occasion de faire le (court) bilan de l'année 2023 et surtout de parler des projets pour 2024, parmi lesquels un événement qu'on est tout excité.e.s de faire revivre après tant d'années...

La Chrysalide 2024

Oui oui vous avez bien lu, la Chrysalide est de retour ! On est tellement content.e.s de pouvoir revivre cet événement qu'on a même décidé d'y rajouter un 2e jour, tiens, soyons fous ! Elle aura lieu les 9 et 10 février aux Serres Barreau. Un événement qui nous tient à cœur, d'autant plus qu'il est un soutien financier important pour l'organisation du festival à suivre.

Au programme : 5 Heads, Chadame, Nozam, Cosmic Glitters, Hablo Poney et Docteur Soukouss proposeront deux belles soirées musicales, avec restauration et bar sur place, et une animation proposée par la Route du jeu le samedi après-midi. Réservation conseillée, plus d'informations sur le site internet : lechemindespapillons.wixsite.com/asso

9e édition du festival

Après une petite pause en 2023, le festival Le Chemin des Papillons reviendra les 30, 31 août et 1er septembre au Parc des Versènes. La programmation est en cours de construction. Si vous avez envie de prendre part à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter !

LE LIEN AVEC LES AUTRES COMMUNES

Le Poulp'

Bouger pour ma santé !

Implantée sur le territoire du Pays de Retz, l'association Le Poulp' vous propose des activités physiques & sportives adaptées à vos envies, vos capacités et votre santé.

Notre poulp' au grand cœur, accueille tout public, avec un programme sur mesure. Une attention particulière est portée aux personnes : ayant une pathologie chronique, en affection de longue durée, sédentaires, âgées ou en situation de handicap.

Nous proposons de nouveaux créneaux tout près de chez vous comme à Saint-Mars-De- Coutais, Machecoul, Sainte-Pazanne, Legé, Courcoué, etc.

Notre céphalopode touche aussi les professionnels du secteur (associations, écoles, entreprises et collectivités locales) en animant des activités et abordant des sujets liés au sport/santé (handicap, sédentarité, prévention des chutes, etc.).

Pour plus d'infos : www.lepoulp.fr

Contactez-nous :
07.78.12.50.68
contact@lepoulp.fr
lisa.chivot@lepoulp.fr

**MON SPORT
MA SANTE !**

- VOUS SOUHAITEZ REPRENDRE UNE ACTIVITÉ À VOTRE RYTHME ?
- VOUS SOUFFREZ D'UNE MALADIE CHRONIQUE ?

CONTACTEZ-NOUS
pour des activités physiques et sportives adaptées

Les étapes :

1. PRESCRIPTION DE VOTRE MEDECIN
2. RENCONTRE & BILAN
3. PROGRAMME PERSONNALISÉ & ACCOMPAGNEMENT (avec une animatrice formée en Activité Physique Adaptée)

Le Poulp'
association basée sur le Pays de Retz
contact@lepoulp.fr
www.lepoulp.fr
06 37 75 25 42

Facebook icon, Instagram icon

Association Sanitaire Apicole de Loire Atlantique (ASAD 44)

En tant qu'apiculteurs, nous devons faire face chaque année à la perte de nombreuses ruches. Nos abeilles sont décimées par les frelons asiatiques qui sont de redoutables prédateurs.

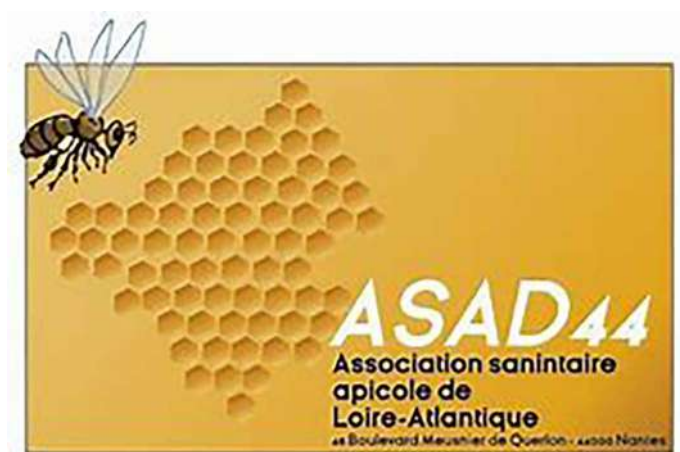
Les abeilles sont indispensables à la vie car elles pollinisent de nombreuses plantes sauvages ainsi que celles de nos jardins.

Si vous voulez nous aider, le moyen le plus efficace est de capturer les reines des frelons asiatiques avant qu'elles ne construisent leurs nids.

Pour cela, il est indispensable d'installer de nombreux pièges avant l'arrivée du printemps (dès le mois de février et jusqu'au mois de mai). Vous trouverez des tutos sur internet vous expliquant comment réaliser facilement des pièges.

Si, dans le courant de l'année, vous remarquez la présence d'un nid de frelons asiatiques, appelez l'Association Sanitaire Apicole de Loire-Atlantique (ASAD 44) au 06.11.15.18.22 qui fera intervenir une personne agréée pour la destruction.

Merci pour votre collaboration.



Don du sang

Des besoins quotidiens : le don de sang vous attend !

La nouvelle année est là. Pour bien la préparer sans rien oublier, il est important d'établir la liste de nos priorités. S'il y a bien une chose à mettre en haut de la liste, c'est de prendre rendez-vous pour un don de sang ! D'ores et déjà, nos lieux de collecte vous attendent ...

Les besoins quotidiens restent importants : secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... tout le monde peut en avoir besoin. La période est marquée par des emplois du temps chargés, mais aussi par la reprise d'une activité hospitalière soutenue qui entraîne une hausse de la consommation en produits sanguins. Alors, à noter dans vos agendas : on se retrouve tous pour donner son sang !

Pourquoi donner régulièrement ?

Les besoins sont quotidiens et ne se révèlent pas que lors de situations exceptionnelles qui peuvent nécessiter des appels d'urgence, c'est pourquoi l'EFS demande aux donneurs et futurs donneurs de ne pas attendre une telle situation pour se mobiliser.

La durée de vie des produits sanguins n'est pas illimitée : 42 jours pour les globules rouges et 7 jours pour les plaquettes. En conséquence, donner régulièrement est essentiel pour renouveler les réserves et ainsi garantir à chaque patient le produit sanguin dont il a besoin.



Pour donner son sang, il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Bien s'hydrater et ne pas être à jeun avant le don
- Prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr
- Vous disposez de 45 minutes
- Pas sûr de pouvoir donner ? Faites le test en ligne www.dondesang.efs.santé.fr



Les collectes organisées à Machecoul-St-Même en 2024 à l' Espace de Retz (EdR) :

Lundi, Vendredi de 16h à 19h30 sur rendez-vous

Lundi 05 et vend. 09 fév.

Lundi 15 et vend. 19 avril

Vend. 05 et lundi 08 juillet

Vend. 20 et lundi 23 sept.

Vend. 29 nov. et lundi 02 déc.



Comité de jumelage allemand



Les rencontres anniversaires des quatre jumelages, pour la paix et l'amitié européenne.

L'année 2023 a été marquée par différents anniversaires des partenariats avec des villes européennes, notamment les 50 ans de l'échange avec Ühlingen-Birkendorf. Les rencontres des jumelages des 11 et 12 novembre, à Machecoul-Saint-Même et sur la communauté de communes Sud Retz Atlantique, ont été placées sous le signe de la paix et de l'amitié entre les peuples européens (français, allemand, anglais, espagnol et roumain).

Le 11 novembre, une trentaine de représentants des villes d'Ühlingen-Birkendorf, Shifnal, As Neves, Valea Draganului ont participé aux cérémonies officielles à Legé, puis à Saint-Même pour la cérémonie d'hommage aux aviateurs britanniques, dont l'avion a été abattu le 10 juin 1943. L'après-midi, les délégations étrangères, les élus et les comités de jumelage se sont retrouvés dans la salle Simone Berriau (Espace de Retz) pour la cérémonie officielle des signatures du renouvellement des chartes de jumelage. Devant un large public de 250 personnes, Laurent Robin, maire de Machecoul-Saint-Même et président de l'intercommunalité, a signé les quatre chartes en compagnie des maires ou des représentants des villes jumelées : Marina Buchmüller (Ühlingen-Birkendorf), Ruth Evans (Shifnal), José Manuel Alonso (As Neves) et Georghe Constantin Boca (Valea Draganului). Les villes jumelées renouvellent l'engagement de « maintenir les liens entre nos collectivités, de soutenir l'action des comités de jumelages » et s'engagent à « favoriser les relations entre les habitants dans tous les domaines et développer le sentiment de fraternité et de solidarité, afin de contribuer à l'amitié des peuples européens ». Grâce

à un livret remis dans sa langue, chaque spectateur pouvait comprendre les discours prononcés par les représentants des autres nations. Les hymnes nationaux ont été interprétés avec solennité par la Stéphanoise et la Lyre corcouéenne. L'hymne européen a conclu cette cérémonie officielle et émouvante.

Le 12 novembre, la Maison de l'Europe et les 4 jumelages du territoire organisaient, à Machecoul-St Même, la rencontre départementale des jumelages en présence des délégations européennes, autour du thème « Voyager autrement en Europe ». Au programme de la matinée devant 200 personnes, une pièce de théâtre « En route, à travers l'Europe pour les Jeux Olympiques », interprétée par les jeunes de Machecoul « Les trois petits coups ». La matinée s'est poursuivie par des témoignages de jeunes relatant leurs stages professionnels, leurs séjours en Europe (programme Sauzaie, Erasmus), leurs expériences de travail saisonnier... L'après-midi était consacrée à des ateliers, réunissant 60 responsables des jumelages de Loire-Atlantique. Ils ont débattu sur trois thèmes proposés par les organisateurs : les jeunes et les voyages en Europe, les divers modes de déplacement à travers l'Europe et les montages de projets de voyage en Europe.

Deux journées « européennes » conviviales, riches d'échanges et de propositions, et fortes en émotion.

Article préparé par Emmanuel Leduc, vice-président du comité de jumelage allemand le 28 novembre 2023.





Une association au service de la biodiversité.

L'association Polleniz est LE réseau des Pays de la Loire dédié à la santé des végétaux.

Cela passe par la coordination de 3 missions : protéger, surveiller et lutter contre des espèces exotiques envahissantes et des organismes réglementés. Nous sommes donc ouverts à tous et proposons divers services à nos adhérents, qu'ils soient professionnels, collectivités, jardiniers amateurs ou bénévoles de luttes collectives.

Voici quelques exemples de nos actions auxquelles vous pourriez contribuer à votre tour :

- **Chenilles processionnaires** : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. A travers la commune, chaque particulier peut bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.). Invitez votre maire à adhérer à Polleniz si ce n'est pas déjà le cas, et inscrivez-vous ensuite sur notre site !
- **Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE)**: Polleniz anime et coordonne la régulation des populations de Ragondin et de Rat Musqué grâce à son réseau

de bénévoles piégeurs. En 2022, ils ont capturé 87 810 RAE dans les 166 communes engagées en Loire-Atlantique. Cette action est nécessaire à la préservation des berges, mais aussi pour notre santé et celle de nos animaux qui transmettent des maladies comme la leptospirose. Si vous souhaitez devenir bénévole, n'attendez pas : contactez Polleniz pour nous rejoindre et vous former !

- **Plantes invasives** : Polleniz propose son expertise sur les espèces végétales invasives, notamment sur l'Ambroisie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé : brûlures, cloques, allergies, etc. Elles peuvent également mettre en péril les espèces de nos territoires à cause de leur propagation bien rapide.

Polleniz est aussi membre de Neoviz Group qui rassemble différents acteurs spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique. Ainsi, directement ou via notre réseau, nous saurons vous aider à trouver LE bon interlocuteur pour vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :

Polleniz
4 Impasse Sophie Germain
44119 Grandchamp-des-Fontaines
Tel : 02 40 36 83 03
Polleniz44@polleniz.fr
www.polleniz.fr

EN BREF

Consultez les comptes-rendus des Conseils Municipaux sur le site internet de la Mairie, rubrique Vie Citoyenne > Affichage légal.

Les comptes-rendus de septembre à décembre 2023, paraîtront dans le prochain bulletin municipal.

Retrouvez les informations municipales :

- Sur le **site internet de la mairie** www.saintmarsdecoutais.fr
- Sur l'**application City All** (panneaux lumineux)
- Sur la **page Facebook officielle** :



<https://www.facebook.com/Mairie-Saint-Mars-de-Coutais-177081692639235/>

Le prochain bulletin municipal : parution entre le 3 et le 7 juin 2024

Vous pouvez, dès à présent, nous faire parvenir vos articles à bibliotheque@saintmarsdecoutais.fr.

(Date limite d'envoi des articles le mercredi 17 avril 2024).

Nouvelle entreprise

Stéphane Kouassi, spécialiste de la pose de menuiseries

Depuis le 1er octobre 2023, Stéphane Kouassi, habitant de la Guinanderie, s'est mis à son compte en tant que poseur de menuiseries intérieures et extérieures. Son entreprise s'appelle ASK Menuiserie et il propose une pose sur-mesure de fenêtre, baie vitrée, porte de garage, clôture, parquet, placard, volet, portail qu'ils soient en bois, PVC, aluminium ou mixte. Il peut intervenir également pour tout dépannage dans ce domaine. Son crédo est le suivant "la qualité au service du client". A 43 ans et dix-sept ans d'expérience dans le métier, il veut en faire profiter les clients en étant présent de la commande à la pose, en conseillant le client sur le choix des matériaux, en s'adaptant au budget et en étant à leur écoute. Il vise surtout les rénovations où son savoir-faire permettra de trouver les meilleures solutions. Stéphane Kouassi est Saint-Marin depuis 20 ans et il est prêt à rayonner dans tout le Pays-de-Retz et la région nantaise pour effectuer des travaux.

Stéphane Kouassi, ASK Menuiserie
21, La Guinanderie, 44680 Saint-Mars-de-Coutais
07 49 44 62 37
ask.menuiserie@gmail.com
www.askmenuiserie.com



L'EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ MUNICIPALE

Quel bilan pour les élu.e.s Alterliste

Aux dernières élections municipales, 31,6 pour cent ont votées pour l'alterliste.

C'est donc avec 3 élus sur 23 que nous siégeons comme minorité au Conseil.

Avec un programme engagé sur la protection de l'environnement, basé sur la communication, la transparence, la participation et le sens démocratique.

Faire le bilan de notre action est compliqué car peu d'éléments nous ont permis de réellement devenir des acteurs de l'action communale; changement d'élu.e.s, apprentissage, relation avec la « majorité », disponibilité...

Outre poser des questions en conseil et rendre lisible et accessible l'action municipale, nous sommes impliqués au sein des commissions enfance-jeunesse et cadre de vie, sur l'alimentation scolaire, et la végétalisation de la cour d'école.

Nous soutenons la démarche engagée par la commune qui a signé la charte « zéro perturbateur endocrinien »

Pourtant nous constatons que des sols plastiques réputés contenir des perturbateurs ont été choisis après cette même signature au sein du bâtiment hébergeant la MAM «timounette». Nous avons demandé des explications en juin en vain.

Nous portons également quelques actions plus politiques sur la transparence de la voix porté par la commune au sein des décisions du territoire du pays de Retz ou des positionnements sur le méthaniseur XXL également sur notre territoire...

En mars dernier, nous avons apprécié l'exercice réalisé collectivement entre élus municipaux pour fixer les priorités à moyen et à long terme.

Malheureusement, certaines priorités décidées collectivement semblent pouvoir être remises en cause.

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

2024

Janvier

- 13** Vœux du Maire – Municipalité – Salle la St Marine
- 18** Assemblée Générale + inscription – Association du Tenu Séniors – Salle la St Marine
- 21** La Gui l'An Neuf – Asso La Gui l'An Neuf – Salle la St Marine
- 27** Concours de belote – Association du Tenu Séniors – Salle la St Marine
- 27** Audition de début d'année – EMSRA – Théâtre

2024

Février

- 4** Tournoi de TOC - Les Toqués du jeu - Salle la St Marine
- 9 10** La Chrysalide – Chemin des Papillons – Serres Barreau
- 11** Concours de puzzles – Club de Tennis – Salle la St Marine
- 11** Troc/vente de graines – Le Ver sème – Parc des Versènes
- 14** Atelier sur l'eau – CPIE et Municipalité – Salle la St Marine
- 17** Assemblée générale – Comité de Jumelage Allemand – Salle la St Marine
- 20** Zones Humides – Conférence élèves CM1/CM2– Municipalité - Théâtre
- 24** Concours de belote – Association Club du Tenu Séniors – Salle la St Marine
- 27 28 29** Stage de dessin – ALAC Dessin – Salle 10
- 26 27** Stage de tennis – St Médard Tennis – Gymnase

2024

Mars

- 4 14** Expo Femmes Créatrices – Sud Retz Atlantique Communauté et Municipalité – Salle la St Marine
- 8** Concert Femmes Créatrices - Sud Retz Atlantique Communauté et Municipalité – Salle la St Marine
- 13** Atelier Manga Chibi – Bibliothèque municipale – Salle la St Marine
- 16** Soirée disco – Professionnels de St Mars – Salle la St Marine
- 17** Concert - Sud Retz Atlantique Communauté et Municipalité – Théâtre "Quart d'heure américain"
- 19** Commémoration – FNACA et Municipalité – Salle la St Marine
- 22** Carnaval – Amicale Laïque – Salle la St Marine + Théâtre + Salle 10 + Cour école
- 23** Concours de belote – Association Club du Tenu Séniors – Salle la St Marine
- 24** Mini conférence + balade - Le Ver sème – Salle la st Marine + Parc des Versènes
- 27** Atelier Calligraphie – Bibliothèque municipale – Salle la St Marine
- 30** Occa'Z pêche – Comité des Fêtes – Salle la St Marine

2024

Avril

- 6 Repas des aînés – Municipalité – Salle la St Marine
- 13 Stage danses africaines – ALAC – Salle la St Marine
- 20 Repas foot – St Médard Football – Salle la St Marine
- 29 et 30 Stage tennis – St Médard Tennis - Gymnase

2024

Mai

- 5 Fêtes des Saints de Glace/troc de plants – Le Ver sème Parc des Versènes
- 8 Commémoration – FNACA et la Municipalité – Salle la St Marine
- 19 Tournoi des Familles – St Médard Football – Terrain de foot
- 24 Marché de Printemps – APEL – Ecole Ste Thérèse
- 25 Journée citoyenne – Municipalité – Salle St Marine

2024

Juin

- 1 Assemblée générale - St Médard Football - Salle St Marine
- 1 ou 8 Tournoi des 3 raquettes – St Médard Tennis et Badminton - Gymnase
- 16 Concours de pêche - Comité des Fêtes - Bords du Tenu
- 22 Kermesse - APEL - Parc des Versènes + Salle St Marine
- 23 Assemblée générale : Société de Chasse – salle la St Marine
- 29 30 Fête de l'école - Amicale Laïque - Théâtre + Salle 10 + cour école

2024

Juillet

- 2 ou 4 Repas - Association Club du Tenu Seniors - Salle St Marine
- 8 Fêtes de la musique – La ZEM – Parc des Versènes
- 20 Soirée champêtre + feu artificiel - Comité des Fêtes



Enquête de lectorat sur le bulletin municipal

Nous vous proposons de participer à une grande enquête de lectorat pour connaître vos habitudes de lecture et vos attentes sur le Mag Saint Marin. L'objectif ? Faire **évoluer ce support** pour qu'il réponde toujours au mieux à vos besoins d'information. Nous vous remercions de prendre le temps de répondre à ce questionnaire. Vous pouvez ensuite **le déposer en mairie ou à la bibliothèque municipale.**

1- Lisez vous le Mag st Marin ?

- ☐ Toujours ☐ Je le survole et le feuillette rapidement ☐ Jamais
☐ Seulement certains articles

2- Quelles rubriques vous intéressent le plus ? (plusieurs choix possible)

- | | | |
|--|---|---|
| ☐ Les commissions municipales | ☐ La vie des services municipaux | ☐ Les actualités de la commune |
| ☐ La dynamique associative | ☐ L'expression de la diversité municipale | ☐ Les petites et grandes histoires de St Mars |
| ☐ Les prochains événements | ☐ Le lien avec les autres communes | ☐ Les projets municipaux |
| ☐ Les comptes rendus des conseils municipaux | ☐ En bref | ☐ Sans avis |

3- Quels sont les sujets traités dans la magazine qui vous intéressent le plus ? (plusieurs choix possible)

- | | | |
|---|--|---|
| ☐ Actualités de la ville / des services | ☐ Urbanisme, travaux, grands projets | ☐ Expression politique |
| ☐ Jeunesse | ☐ Santé | ☐ Solidarité, action solciale |
| ☐ Vie économique | ☐ Sport | ☐ Offre culturelle |
| ☐ Sans avis | | |

4- Quels sujets aimeriez-vous lire dans votre magazine municipal ?

Suggestions : _____



5- La taille de la police utilisée est-elle assez lisible selon vous ?

- ☐ Oui ☐ Non

6- Les informations traitées sont elles :

- ☐ Trop détaillées ☐ Succintes ☐ Complètes ☐ Insuffisantes

7- Visuellement le journal est :

- ☐ Agréable à lire ☐ Pas du tout agréable à lire ☐ Trop de textes, manque de photos ☐ Trop de photos, pas assez de textes

8- Le magazine paraît trois fois par an, la périodicité vous paraît :

- ☐ Suffisante ☐ Insuffisante

9- Recevez-vous régulièrement le magazine dans votre boîte aux lettres :

- ☐ Oui ☐ Non Adresse : _____

10- Consultez-vous le site internet ?

- ☐ Oui ☐ Non

11- Consultez-vous le Facebook de la ville ?

- ☐ Oui ☐ Non

12- La ville de Saint Mars de Coutais dispose d'un panneau lumineux dans l'angle de la rue du château, de la colombe et St Médard, le consultez-vous ?

- ☐ Oui ☐ Non

13- Connaissez-vous City All, l'application qui regroupent les actualités de la commune, le Facebook, l'accès au portail famille, etc. ?

- ☐ Oui ☐ Non



14- Vous avez :

- ☐ 16-24 ans ☐ 25-34 ans ☐ 35-49 ans
☐ 50-64 ans ☐ +65 ans

15- Vous êtes :

- ☐ Un homme ☐ Une femme

16- Vous êtes :

- ☐ Etudiant ☐ Sans activité
☐ Actif ☐ Retraité